

ANGERS CŒUR DE MAINE

Un projet urbain d'ensemble,
deux nouveaux sites en cœur de ville



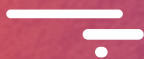
QUAI
SAINT-
SERGE



CENTRE-
VILLE
MAINE



Quai Saint-Serge
et Centre-Ville Maine
sont les deux premiers sites
programmés dans le cadre
du projet Angers Cœur de Maine.



interview

“UN PROJET D'AMÉNAGEMENT RAISONNÉ”



Christophe BÉCHU,
maire d'Angers

Quels sont les grands principes du projet Angers Cœur de Maine ?

Angers Cœur de Maine est un projet d'aménagement raisonnable et raisonné des berges de la Maine. Il a l'ambition de renforcer le cœur de l'agglomération et de réconcilier les Angevins avec leur rivière. Il s'agit de rapprocher les deux berges et de créer de nouveaux lieux de vie, qui auront notamment comme vertu de conforter l'attractivité du centre-ville d'Angers. Le projet Angers Cœur de Maine va tout d'abord se concentrer sur le site Centre-Ville Maine, en même temps qu'il posera les premiers jalons du développement du site Quai Saint-Serge. Ce projet, très important pour la ville et l'agglomération angevine, aboutira pendant le mandat.

Pourquoi démarrer en priorité par les sites Centre-Ville Maine et Quai Saint-Serge ?

Ce projet, que nous menons avec l'architecte François Grether, prévoit de compléter la couverture de la voie des berges sur 100 m environ entre la place Molière et le pont de Verdun, épicentre de notre cité. Cette couverture permettra de déployer 4 ha d'espaces publics, en balcon sur la Maine, dédiés à de multiples usages en lien avec notre cœur commerçant et avec la grande variété d'événements

culturels et sportifs qui font la richesse d'Angers. Ce nouveau site sera un prolongement naturel du centre-ville, qui a besoin d'être redynamisé. Il offrira une ouverture sur le quartier historique de la Doutre, lequel a réellement besoin de se rapprocher du cœur de la cité. Concernant Saint-Serge, il s'agit de renforcer sa vocation universitaire et tertiaire, et d'accompagner son développement de quartier urbain aéré, agréable à vivre et innovant. Des aménagements sont d'ores et déjà prévus, comme l'installation d'une nouvelle patinoire et de la maison internationale des chercheurs d'Angers, pour faire de ce secteur un lieu vivant et animé. C'est aussi un prolongement naturel du centre-ville.

Comment la future ligne de tramway va-t-elle s'imbriquer dans le projet Angers Cœur de Maine ?

Angers Cœur de Maine et la deuxième ligne de tramway entre Belle-Beille et Monplaisir sont deux projets intimement liés. Pour des raisons budgétaires, ils seront mis en œuvre l'un après l'autre. Les deux lignes se croiseront sur la place Molière réaménagée, avec un franchissement de la Maine grâce à un nouveau pont. Cette cohérence conforte notre vision d'un développement global et harmonieux de la ville.

CALENDRIER

Été 2019

- Livraison des premiers espaces du site Centre-Ville Maine.
- Livraison de la patinoire et des aménagements à Saint-Serge.

Fin 2018

- Livraison de la place de la Poissonnerie.

4^e trimestre 2018

- Fin des travaux sur la voie des berges.

Été 2018

- Fin des travaux de la couverture, du bas de la montée Saint-Maurice et de la rue Boisnet.

4^e trimestre 2017

- Travaux d'apaisement de la voie des berges.

3^e trimestre 2017

- Démarrage des travaux d'aménagement à Quai Saint-Serge.

Été 2017

- Livraison du nouvel accès au centre-ville et début des travaux de la couverture de la voie des berges.

Printemps 2017

- Démarrage des travaux de la nouvelle voie d'accès au centre-ville dans le secteur Ligny/Jean-Turc.

Février 2017

- Démolition des halles de la SNCF sur le site de la nouvelle patinoire.
- Travaux préparatoires place de la Poissonnerie.

1 PROJET, 4 GRANDES ORIENTATIONS

En parallèle des études engagées pour l'aménagement des deux sites stratégiques Centre-Ville Maine et Quai Saint-Serge, une réflexion est amorcée pour pouvoir disposer d'une vue d'ensemble pour le projet Angers Cœur de Maine. Quatre orientations fondatrices sont déclinées.

1 - INSCRIRE LA VOIE DES BERGES DANS LE CADRE URBAIN TRAVERSÉ

Aujourd'hui source de bruit et de pollution, la voie des berges sera « pacifiée ». Dans cet objectif, cinq axes de travail sont définis :

- revisiter l'organisation des entrées et sorties de la voie des berges ;
- diminuer la vitesse, pour réduire le bruit, dans la partie la plus urbaine de la voie ;
- traiter les abords pour favoriser l'insertion paysagère de la voie des berges ;
- adapter la signalétique, aujourd'hui très autoroutière ;
- repenser l'éclairage de la voie, et plus largement du long des rives, où s'égrènent les grands sites historiques.

Les interventions seront étalées dans le temps, en donnant la priorité à celles qui sont de nature à amplifier les effets positifs des aménagements prévus à court terme dans le bas du centre-ville et à Saint-Serge.





2 - S'APPROPRIER ET QUALIFIER LES RIVES DE MAINE SANS INVESTIR LOURDEMENT

Inventer un cœur de Maine embelli, dynamique et attractif, passe non seulement par l'aménagement des sites Centre-Ville et Saint-Serge, mais aussi par celui, plus sommaire, des rives et quais de Maine qui ne demandent qu'à être pratiqués. Objectif : révéler les espaces et donner accès à certains d'entre eux sans engager la collectivité dans de lourds investissements. Pour cela, le principe est de valoriser l'existant : quais Gambetta et Félix-Faure, rives au pied du château et du pont Confluences, etc. Dans cet esprit, la Ville vise également la mise en œuvre concrète du projet de trame verte et bleue. Certaines rives peuvent ainsi être reliées à des couloirs de biodiversité, des circuits piétonniers et cyclistes plus vastes, faisant ainsi le lien avec les boucles vertes ou des sites tels que l'île Saint-Aubin ou Terra Botanica.

3 - ACCOMPAGNER LE PROJET CENTRE-VILLE MAINE PAR UNE INTERVENTION DANS LE BAS DU CENTRE-VILLE

L'aménagement du site Centre-ville Maine sera l'occasion d'intervenir au-delà, dans le bas du centre-ville. Cela permettra de limiter le contraste entre de nouveaux espaces publics de grande qualité et un tissu urbain vieillissant.

Trois ambitions seront mises en œuvre :

Conforter un quartier habité

Cela passe par quatre actions :

- réhabiliter les logements dégradés, pour l'essentiel de petites locations occupées par des étudiants, jeunes actifs et personnes âgées ;
- renforcer la fonction résidentielle du centre-ville pour accueillir de nouveaux habitants, en particulier des ménages avec enfants ;
- maintenir la mixité sociale, qui fait la particularité du centre-ville d'Angers ;
- initier de petites opérations de construction innovantes.

Amplifier la dynamique économique

Les locaux commerciaux en pied d'immeuble trouveront une seconde vie, grâce à l'amélioration du parcours dans l'hyper-centre commerçant.

Valoriser le patrimoine bâti

Très varié et digne d'intérêt, le patrimoine bâti de cette partie du centre-ville peut aujourd'hui donner une impression de dégradation, en décalage avec l'ambition qualitative du projet Angers Cœur de Maine. La Ville accompagnera les propriétaires, locataires et autres commerçants pour revaloriser ce patrimoine.

4 - ACCOMPAGNER LE RENOUVELLEMENT DE LA ZONE D'ACTIVITÉS SAINT-SERGE

Ancienne et composite, cette zone d'activités sera maintenue dans sa fonction économique. Mais sa forme sera réinventée, afin d'en faire progressivement un site hybride à mi-chemin entre les sites tertiaires de centre-ville et les zones d'activités de périphérie. Cette évolution se fera avec les propriétaires et les entreprises. Ils pourront s'impliquer dans la mutation de leurs biens immobiliers, dans un cadre d'aménagement posé par la collectivité, et qui donnera à chacun une visibilité.

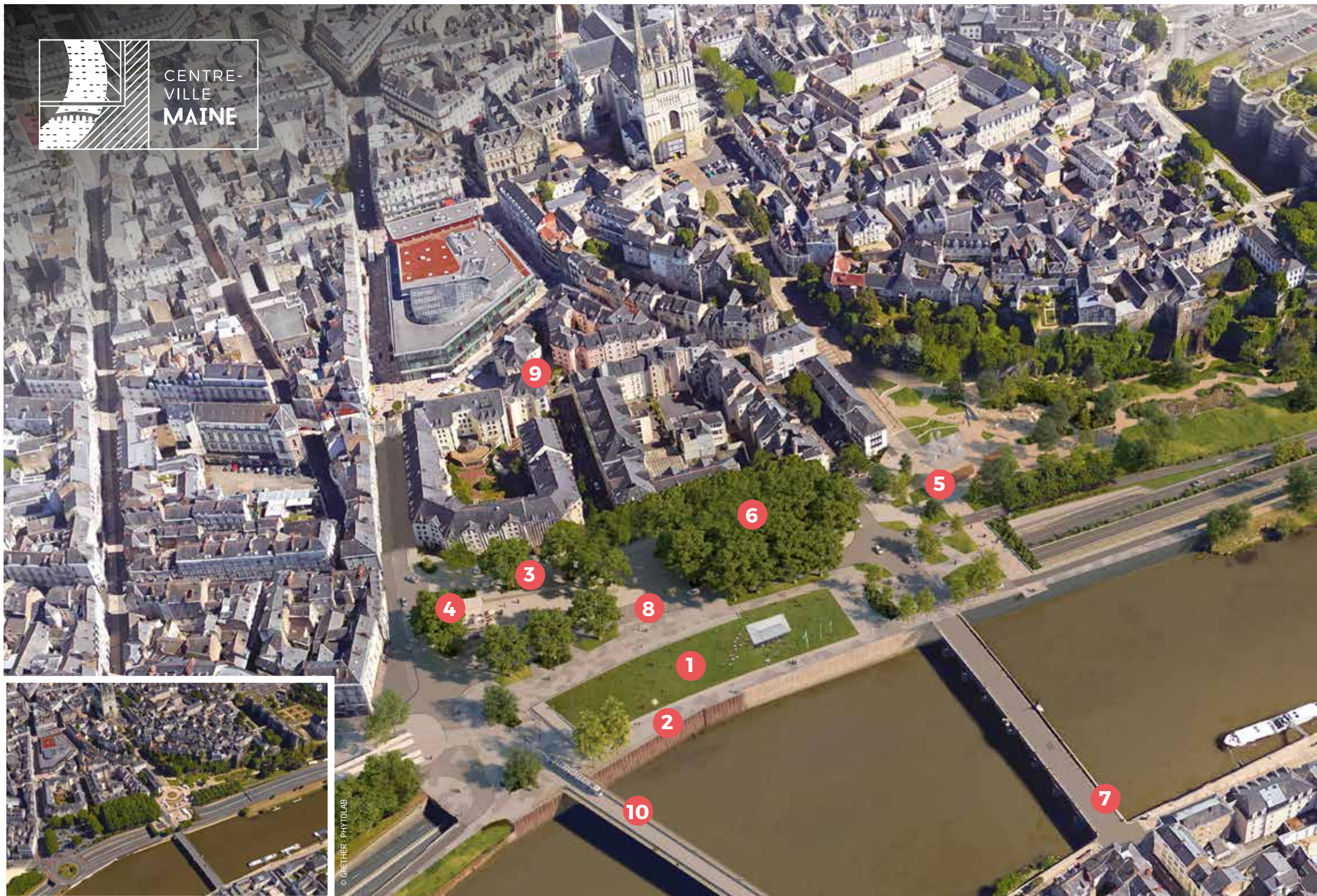
Ici, plusieurs objectifs sont affichés :

- faciliter l'enracinement des activités en place ;
- attirer de nouvelles entreprises pour lesquelles la proximité du centre-ville est une nécessité ;
- mieux organiser le développement urbain et architectural ;
- proposer un cadre de projet qui facilite la mise en œuvre du Plan de prévention des risques d'inondation (PPRI).

Cette zone constituera ainsi une vitrine active et attrayante pour le cœur de l'agglomération angevine, complémentaire de l'image et des fonctions qui caractérisent le centre-ville d'Angers et le projet Cours Saint-Laud, à proximité de la gare.



CENTRE-
VILLE
MAINE



1 La couverture de la voie des berges

Du pont de Verdun à la place Molière, la couverture, longue de 100 m, donnera naissance à une grande esplanade végétalisée de 3 000 m². Cet espace scénographique pourra accueillir des terrasses mais aussi des événements sportifs, culturels...

2 Vue directe sur la Maine

Une promenade totalement piétonne permettra le rapprochement avec la rivière en reprenant les quais existants.

3 Une voie de circulation pour les bus

Au-dessus du mail de la Poissonnerie, la voie actuelle est reconfigurée afin de permettre en priorité la circulation des bus en double sens.

4 Une construction pour renforcer la dimension commerciale du bas du centre-ville

Afin de créer une vitrine de l'hyper-centre commerçant, il est prévu de constituer ici un équipement commercial d'un nouveau genre avec, à l'étage, une vaste terrasse.

5 De la cathédrale à la rivière

La montée Saint-Maurice trouvera un aboutissement vers la Maine grâce à un balcon-belvédère.

6 La place de la Poissonnerie

Libérée de son stationnement, elle laisse place à un grand mail arboré qui s'étend jusqu'à la promenade Jean-Turc, au pied du château.

7 La Doutre

Le traitement au sol du pont de Verdun sera entièrement revu, en harmonie avec le passage de la deuxième ligne de tramway dans le quartier.

8 La circulation des voitures

Une autre voie à double sens, dédiée essentiellement à la circulation automobile, sera aménagée. Objectifs : desservir le secteur Molière-Thiers-Gambetta, mais aussi le pont de Verdun et la voie des berges, côté château.

9 Parking République

Réaménagé, ce parking permettra de stationner facilement en centre-ville. Son entrée se fera dorénavant par la rue Baudrière et la rue Millet et la sortie sera décalée à la rue Plantagenêt.



© Egis Structures et Environnement - Lavigne Chéron Architectes

focus

LE NOUVEAU PONT SUR LA MAINE

Érigé entre les places Molière et La Rochefoucauld, un nouveau pont sera réalisé à l'horizon 2019.

Promeneurs et cyclistes en auront l'exclusivité, jusqu'à l'arrivée de la deuxième ligne de tramway, en 2022. D'une longueur d'environ 130 m, l'ouvrage reposera

sur deux piles, construites dans le lit de la Maine et surmontées de quatre points d'accroche en acier. Ce principe de construction permettra de maintenir la navigation sous la travée centrale, ainsi qu'un écoulement normal des eaux en cas de crues de la rivière.

Le nouvel ouvrage s'intégrera de manière harmonieuse dans son environnement, sans masquer le pont de Verdun tout proche, grâce à un tablier à la fois fin, d'une largeur optimale et intégrant une alimentation de la ligne de tramway par le sol.

Le cabinet Lavigne-Chéron, déjà concepteur du pont Confluences, est associé pour ce projet à l'équipe Egis Structures et Environnement. Début des travaux prévu en 2017.

LA VOIE APAISÉE

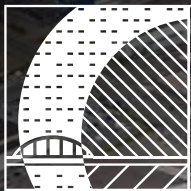
Bien que nécessaire, la voie des berges génère aujourd'hui des nuisances.

Sa morphologie autoroutière, directement liée à la fonction qui était la sienne avant la mise en service du contournement nord d'Angers, est source de bruit et de pollution.

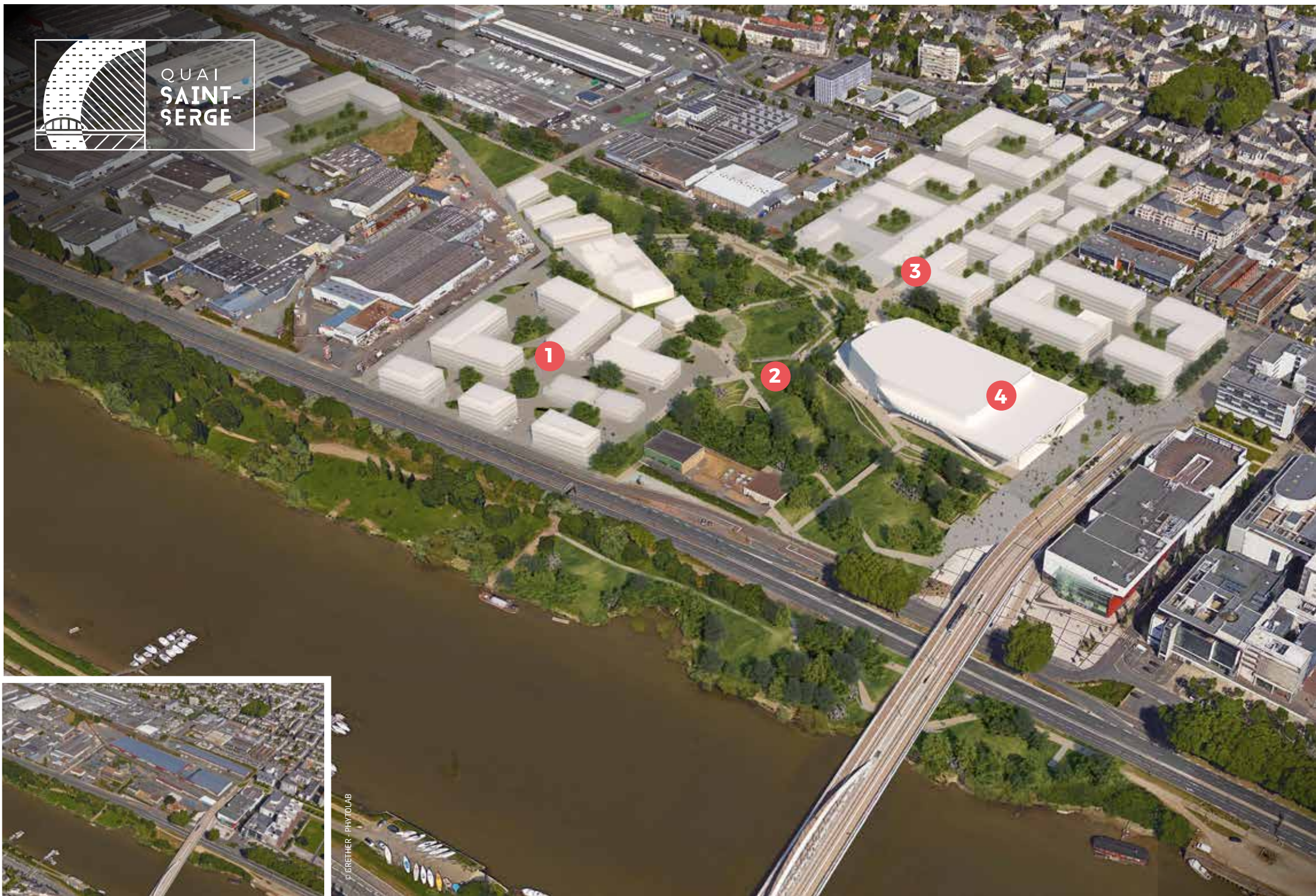
Le projet Angers Cœur de Maine propose d'améliorer les relations entre cette voie et les quartiers voisins, et de transformer progressivement cette infrastructure en avenue plus urbaine et plus en harmonie avec le cadre historique exceptionnel du cœur d'Angers. Dès 2017, la vitesse sera abaissée de 70 à 50 km/h sur une partie de la voie des berges. Ce changement n'augmentera que d'une petite minute le temps de trajet entre le pont de l'Atlantique et le pont Jean-Moulin, évalué à 4 minutes.

En vignette :
Les berges de Maine aujourd'hui.

En grand :
Le projet Angers Cœur de Maine
sur sa partie Centre-Ville Maine.



QUAI
SAINT-
SERGE



1 Saint-Serge

Secteur renouvelé en un quartier d'activités économiques mixtes (artisanat, logistique urbaine, services, bureaux...) inédit à Angers. Une offre complétée par le projet de quartier d'affaires Cours Saint-Laud, côté gare.

2 Grand parc paysager

Le poumon vert de Saint-Serge, sur plus de 5 ha, a l'avantage d'être inondable en cas de crues. Il sera connecté aux Basses Vallées angevines au nord et relié à la Maine au sud. Il constituera un espace de promenade et de détente pour les usagers du quartier.

3 Renforcement du pôle universitaire

Cet ensemble d'îlots urbains sera bâti dans la continuité du centre-ville et du secteur Ney-Saint-Serge dédiés à l'enseignement, la recherche et la formation. Des grands équipements structurants y sont attendus, comme la maison internationale des chercheurs d'Angers.



focus

LA NOUVELLE PATINOIRE

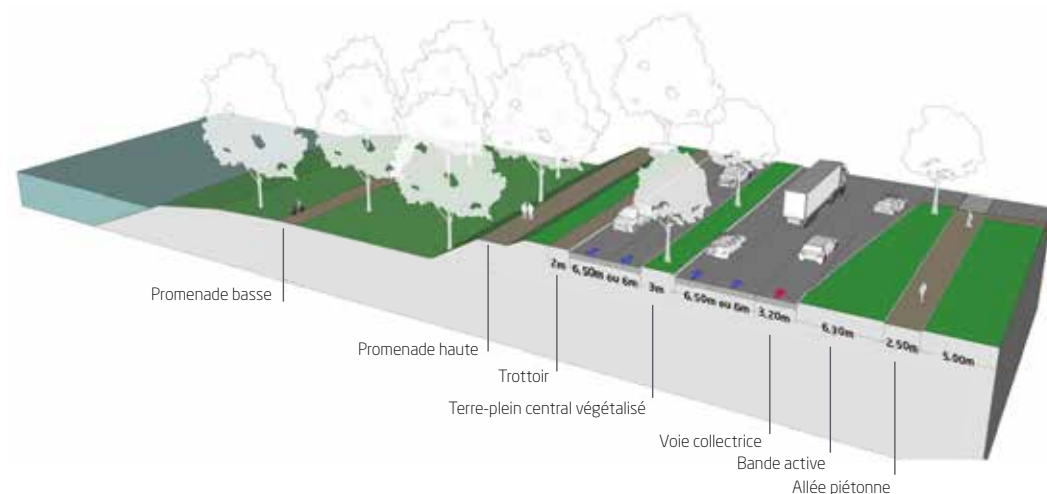
Elle remplacera la patinoire du Haras, vieillissante. Ce nouvel équipement sera construit en lieu et place d'anciens hangars SNCF, au carrefour de la station de tramway Berges de Maine et du pôle universitaire, au cœur du nouveau quartier Saint-Serge.

Elle sera constituée d'un premier espace sportif principal homologué (60 x 30 m) et d'un second espace (56 x 26 m). Pour parfaire l'ensemble, un espace café-restauration est prévu ainsi qu'un parking pour accueillir les visiteurs. Livraison prévue en 2019.

AMÉNAGEMENT DES VOIES

Maximiser les échanges et créer une porosité entre la voie des berges et les voies de la ville, c'est l'objectif des aménagements prévus sur le quai Félix-Faure, qui longe le quartier Saint-Serge.

Le double-sens actuel de la contre-allée serait abandonné au profit d'une voie collectrice, permettant de quitter ou de rentrer sur cette voie des berges en différents endroits. Une bande active est prévue pour la circulation des bus, des espaces de stationnement en alternance et du paysagement. Le terre-plein central séparant les deux doubles voies sera élargi et paysagé. Des plantations viendront habiller également l'allée piétonne et la promenade, longeant la voie côté ville et côté rivière.



En vignette :
Saint-Serge aujourd'hui.

En grand :
Le projet Angers Cœur de Maine
sur sa partie Quai Saint-Serge.

LA CONCERTATION PRÉALABLE

Une concertation préalable a été organisée en 2015. Objectif : associer à l'élaboration du projet les habitants, les associations locales, les professionnels, etc.

Pour les deux premiers sites à l'étude, une réunion publique a été organisée en mai 2015, suivie d'une exposition dans le hall de l'hôtel de ville et de permanences physiques pour répondre aux interrogations.

Une autre phase a été menée en 2016, avec une mobilisation des Angevins sur les usages des futurs espaces publics des deux sites, Centre-Ville Maine et Quai Saint Serge, mais aussi des rives de Maine et de la rivière en général.



© Atelier Grether

3 questions à

FRANÇOIS GRETHER, CONCEPTEUR DU PROJET ANGERS CŒUR DE MAINE

Pourquoi avoir souhaité travailler sur ce nouveau projet d'aménagement ?

Parce que la situation angevine est emblématique du rapport qu'une ville entretient avec sa rivière. Aujourd'hui, on a une Doutre et un centre-ville qui se tournent le dos. Il manque entre ces deux secteurs un espace de liaison pour que la ville et les Angevins profitent pleinement des deux rives. Chacune détient des atouts exceptionnels. Tout est réuni pour réussir un beau projet.

Comment imaginez-vous le secteur Centre-Ville Maine ?

Comme un lieu d'exception, "la carte postale" de la ville où l'urbain incarné par le centre-ville se rapproche en douceur de la nature et de la Maine en une succession de terrasses et de balcons. Un lieu à multiples usages que les habitants s'approprient ou inventeront. La couverture des voies des berges créera un nouvel espace public ouvert sur la rivière. Mais cet aménagement n'est qu'une partie d'un projet global de près de 4 ha qui englobe la place Molière à la croisée des lignes de tramway, la place de la Poissonnerie qui, libérée de son stationnement, pourra être imaginée au fil des saisons comme un espace récréatif, une grande promenade en balcon de la rivière allant du quai Gambetta au quai Ligny...

Et Saint-Serge ?

Là également, les atouts ne manquent pas. La première zone à aménager se situe dans le prolongement du mail François-Mitterrand et du cinéma multiplexe. Les contraintes hydrauliques peuvent permettre d'imaginer le secteur comme un grand parc où se côtoient animations et loisirs urbains, activités universitaires, tertiaires, habitat et végétal. Ce quartier, extrêmement bien placé à deux pas du centre-ville, deviendra un poumon attractif, symbole du dynamisme économique de la ville.

LA VILLE EST EN MOUVEMENT

Le projet Angers Cœur de Maine s'inscrit dans un mouvement plus large, qui touche l'ensemble de la ville d'Angers.

Dans le prolongement de ce site des bords de Maine, côté gare, le projet Cours Saint Laud participe lui aussi au développement du cœur de ville, notamment dans sa dimension économique. La construction de la deuxième ligne de tramway, pour 2022, va également dans ce sens.

Autour de ces projets structurants, des dizaines d'autres intègrent la dynamique « Angers ville en mouvement », donnant une lisibilité au projet politique qui dessine la ville de demain.





CONTACTS :

Michel BALLARINI, directeur général
m.ballarini@anjouloireterritoire.fr

Olivier REGUER, responsable d'opérations
o.reguer@anjouloireterritoire.fr

Freddy DURANDET, chargé de communication
f.durandet@anjouloireterritoire.fr

+ de plans et de détails sur le projet Angers Cœur de Maine sur

www.angers.fr

